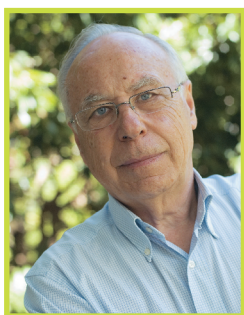


octobre 2009 numéros 22&23



Le point avec...

Jean-Patrice Pounoussamy

&

Xavier Thiéblin

co-présidents du CPCS

L'événement qui a frappé la centrale thermique de Bois-Rouge a été une étape difficile. Comment a-t-il été vécu par les acteurs de la filière?

Jean-Patrice Pounoussamy: Après deux campagnes sucrières difficiles en 2007 et 2008, la campagne sucrière 2009 s'annonçait sous les meilleurs auspices avec des prévisions de campagne encourageantes sur l'ensemble du département, et une annonce concrète d'une prime bagasse à 13 €/t de canne dès cette année. L'arrêt des livraisons de canne pendant 4 semaines a été un choc pour les planteurs.

Un planteur qui ne livre pas de cannes, c'est un planteur qui n'a pas de revenu. Cet arrêt de la centrale thermique a donc été un coup dur pour chacun d'entre nous.

Nous avons cherché des solutions dans le Nord et l'Est pour faire face au manque de trésorerie car l'arrêt de la coupe signifie également chômage pour les coupeurs. La situation aurait pu être plus grave sans la solidarité des collègues planteurs du Sud et de l'Ouest qui ont permis la livraison de cannes dans le Nord et dans l'Est en renonçant partiellement à leurs propres livraisons. Je profite de l'occasion pour remercier chacun d'entre eux.

Xavier Thiéblin: De mémoire, la filière n'avait jamais connu une interruption aussi importante en pleine campagne sucrière. Nous avons connu des arrêts d'usine d'une quinzaine de jours pour des grèves sociales, agricoles ou pour des problèmes techniques. Je pense notamment à la rupture de la canalisation d'eau de l'usine de Beaufonds en 1983. Mais jamais nous n'avions fait face à 4 semaines d'interruption. Cette situation était réellement exceptionnelle. Elle nous rappelle que notre activité est soumise aux aléas agricoles et industriels mais que dans ces moments difficiles nous savons tous faire preuve de solidarité. Tout comme vient de le faire Jean-Patrice Pounoussamy, je veux remercier les planteurs. Ceux du Nord et de l'Est ont su faire

preuve d'un réel sang froid face à cette crise. Ceux du Sud et de l'Ouest ont pleinement joué la carte de la solidarité.

L'interprofession a réagi immédiatement. Quelles actions ont été engagées ?

XT: Dès l'annonce de cette interruption, le bureau de l'Interprofession s'est réuni chaque semaine. D'abord pour prendre connaissance des avancées de la réparation de la centrale thermique. En fonction de ce calendrier, nous avons pris des mesures importantes.

Nous avons d'abord soutenu la trésorerie des planteurs en versant 10 € d'avance sur les tonnes de cannes qui auraient normalement dû être livrées au cours de la période. Cette avance ne sera remboursée qu'à l'issue de la campagne. J'espère qu'elle aura permis aux planteurs concernés de passer le cap.

Ensuite, nous avons proposé de faire traiter les cannes coupées par l'usine du Gol. La solidarité des planteurs a joué à plein. Celle des industriels aussi car les coûts de transport de ces cannes sont très importants, ce qui les prive de toute valeur économique. Mais devant cette situation exceptionnelle, nous n'avons pas hésité.

Enfin, l'interprofession a arrêté le principe de l'indemnisation des pertes en richesse.

J-PP: Effectivement, nous avons dès le départ décidé d'une indemnisation de richesse. Le mode de calcul a été arrêté suite aux propositions techniques du CTICS et de la Chambre d'Agriculture. Concrètement, chaque planteur concerné recevra en fin de campagne une indemnisation financière basée sur la différence entre la richesse théorique de la période où il n'a pas livré et la richesse constatée dans son bassin de livraison en fin de campagne. Il n'y a pas beaucoup de secteurs d'activité à La Réunion où l'ensemble des acteurs peuvent se mettre d'accord sur des indemnisations pour ce type d'accident.

Par ailleurs, je tiens à souligner le formidable travail engagé par le Président de la Chambre d'Agriculture, Jean-Yves Minatchy, qui a obtenu de l'Etat le versement anticipé des aides à la production, de l'ICHN et l'étude des dossiers sur le paiement de la taxe sur le foncier non bâti.

Comment va s'organiser la fin de cette campagne?

XT: Nous allons faire tous les efforts pour traiter toutes les cannes de cette campagne. Les usines tournent à plein régime. Je rappelle que nous sommes obligés de les arrêter le dimanche pour l'entretien hebdomadaire. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une panne parce que nous avons trop poussé le système. Nous faisons donc le maximum pour broyer les cannes le plus rapidement possible tout en prenant nos responsabilités.

Enfin, nous devons tirer tous les enseignements de cette interruption de campagne et je pense que tous les acteurs de l'interprofession le feront ensemble dans les semaines qui viennent.

J-PP: Très prochainement les CMU vont se réunir pour évaluer les adaptations possibles pour faciliter la fin de la coupe. Nous allons

tout faire pour ne pas laisser de cannes au pied ! Cela peut passer par le basculement d'un bassin cannier ou par la redistribution de quotas. Nous allons étudier toutes les solutions.

Je pense également qu'un effort doit être fait pour optimiser l'utilisation de toutes les petites coupeuses disponibles. Les planteurs doivent maintenir la solidarité notamment sur la coupe. Nous allons voir avec le CPCS ce qu'il est possible de faire pour avoir le maximum de solutions de coupe disponibles.

Le but évidemment c'est de couper le plus rapidement possible pour se mettre à l'abri de la période de pluie. J'espère que le temps sera avec nous aussi longtemps que possible.

XT: Un dernier point... je crois que cette crise a été rude mais qu'elle a aussi témoigné de la solidarité interprofessionnelle. Elle nous rappelle plus que jamais qu'il n'y a pas d'industriels sans planteurs et pas de planteurs sans usines sucrières.

JPP: Bien sûr ! Nous sommes sur le même bateau et nous devons ensemble relever les défis qui se présentent à nous. L'interprofession joue tout son rôle, travaille et fait avancer les dossiers de manière concrète et coordonnée dans l'intérêt des planteurs et de la filière.

POINT SUR LA CAMPAGNE SUCRIÈRE

ACTIVITÉ DE LA SEMAINE DU 4 AU 10 OCTOBRE 2009

Résultats de la semaine	Sucrerie du GOL	Sucrerie de BOIS ROUGE	ENSEMBLE
Capacité de broyage (en tonnes)	49 000 T	44 500 T	93 500 T
Cannes reçues (en tonnes)	51 910 T	51 363 T	103 273 T
Cannes traitées (en tonnes)	51 910 T	51 363 T	103 273 T
Tonnage horaire de cannes traitées	370 T/H	371 T/H	-

Avancement de la campagne	Sucrerie du GOL	Sucrerie de BOIS ROUGE	ENSEMBLE
Prévisions de tonnage pour la campagne	965 000 T	949 000 T	1 914 000 T
Cannes reçues (en tonnes)	552 187 T	504 133 T	1 056 320 T
Taux d'avancement	57,2%	53,1%	55,2%

Canne Echo dans votre boîte mail



Vous souhaitez économiser du papier ?
 Votre boîte aux lettres déborde ?
 Vous voulez être informé plus rapidement ?
 Abonnez-vous par mail, et recevez chaque mois votre Canne Echo sur votre ordinateur !
 Envoyez-nous une demande à abo@sfs.re, pour recevoir votre prochain numéro électronique !

Télévision Terres d'Ici «spécial sucre»



Antenne Réunion a diffusé les 6, 8 et 10 octobre dernier un numéro spécial consacré au sucre. Cette émission était orientée sur le produit fini, avec des reportages sur le suivi qualité, le conditionnement, l'export et la transformation.

Elle est visible en ligne sur le site d'Antenne Réunion :
<http://www.antennereunion.fr/-Terres-d-ici-.html>.

Portrait

Bruno Hot, président du Cedus



Président du CEDUS depuis le 15 octobre 2008, Bruno Hot est également président du Syndicat National des Fabricants de Sucre (SNFS). Ingénieur agronome et ingénieur du génie rural, des Eaux et des Forêts, il a, au cours de sa carrière, assumé différentes responsabilités dans l'Administration, notamment en tant que Directeur de l'Agence Unique de Paiement et Directeur Général de l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC). Directeur des Politiques économiques et internationales au ministère de l'Agriculture de 2002 à 2005, il dispose d'une solide connaissance des dossiers communautaires.

Il livre, en quelques mots, sa vision du CEDUS: «Par ses activités et son expertise acquise dans les domaines techniques et scientifiques relatifs au sucre, le CEDUS a, depuis de nombreuses années, une action pluridisciplinaire bénéfique, non seulement pour toute la filière, mais aussi pour faire connaître les qualités du sucre et ses utilisations, diffuser l'information sur les questions de nutrition et de santé, promouvoir le dessert et les bonnes pratiques alimentaires associées au repas... Son expérience et son savoir-faire de communication sont des incontestables atouts pour s'adresser à un public large et diversifié: utilisateurs, relais d'information et prescripteurs, grand public. Cette vocation, aujourd'hui réaffirmée, doit continuer à guider l'action du CEDUS qui reflète le dynamisme et l'engagement responsable de la filière betterave-canne-sucre.»

Le Cedus

Le Cedus (Centre d'Etude et de Documentation) est un organisme interprofessionnel de la filière betterave-canne-sucre française. Il a été créé pour assurer l'information et la documentation sur le sucre, produit essentiel du secteur agroalimentaire français. Il contribue à la valorisation de l'image du sucre et à la reconnaissance de son rôle dans une alimentation équilibrée. Sa mission est notamment de proposer une information de qualité, documentée et actualisée à tous les publics concernés par la consommation et l'utilisation du sucre.

Au quotidien, le CEDUS développe son action à travers:

- la création et la diffusion d'outils documentaires ou pédagogiques multi-supports (édition, audiovisuel, électronique, internet...),
- l'organisation et la participation à des manifestations publiques ou professionnelles,
- le soutien à la recherche scientifique et à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'alimentation humaine, de la nutrition et de la santé,
- la gestion et l'actualisation d'une base de données pluridisciplinaire destinée aux professionnels de la filière et aux utilisateurs du sucre.

Bruno HOT, président du CEDUS et Bertrand du Cray, Directeur Général Délégué étaient en visite à la Réunion du 7 au 10 septembre dernier. Ils ont pu visiter des exploitations et rencontrer les différents partenaires de la filière canne-sucre. Ils ont également visité les deux sucreries et leurs unités de stockage et de conditionnement.

Bruno Hot :

«L'Europe ne va pas vous faire disparaître»

Nouveau président du CEDUS et du Syndicat National des Fabricants de Sucre, Bruno Hot est venu en visite à la Réunion début septembre. Pour cet ancien haut-fonctionnaire européen, notre filière a tous les arguments pour continuer à obtenir le soutien de l'Union européenne.

• Vous venez de découvrir la filière canne-sucre réunionnaise sur le terrain. Quelle est votre première impression ?

Bruno Hot : J'ai trouvé une filière structurée et organisée, avec tous les ingrédients pour être efficace: une interprofession, des outils de recherche et d'appui technique, et surtout la volonté des hommes de s'organiser pour être efficace. La restructuration de l'industrie est aboutie: l'incident survenu à la Centrale Thermique de Bois-Rouge montre bien que la Réunion ne peut pas faire avec moins de deux usines. Il reste le problème de la pression foncière et de la concurrence de l'urbanisation. Limiter la pression foncière est la nécessité absolue.

• On parle souvent de l'après OCM. En tant que Président du SNFS, que pensez-vous de cette question ?

Bruno Hot : D'abord, il faut bien comprendre que la négociation de l'OCM est un exercice obligé et régulier. Nous ne sommes pas à notre premier, ni à notre dernier OCM.

L'OCM actuelle restera en vigueur jusqu'à la campagne 2014-2015. Entre temps, l'Union Européenne va se poser la question de la réforme de la Politique Agricole Commune. Plus ces discussions commencent tôt et plus nous avons de capacité à ce que la filière sucre soit bien prise en compte.

Nous pensons que notre intérêt est de globaliser la réforme de l'organisation du marché du sucre avec les autres secteurs de production alimentaire, tout en maintenant en vigueur l'OCM actuelle jusqu'en 2014-2015. Une négociation globale, élargie, non ciblée sur un secteur, offre davantage de possibilités de négociation.

• Les DOM pourront-ils conserver les avantages obtenus en 2006 ?

Bruno Hot : Les Départements d'Outre-Mer se sont très bien tirés de la réforme précédente. Dans une négociation comme celle-là, il vaut mieux être le plus petit. Une production de 200 000 tonnes de sucre, même s'il est souhaitable qu'elle augmente dans les prochaines années, ne représente pas un grand risque économique pour les autres.

Vous avez des spécificités à faire valoir, cette stratégie a fonctionné à 100% lors de la précédente négociation, dans laquelle vous, Réunionnais, avez joué un rôle moteur. Il faut continuer comme cela. D'un point de vue communautaire, la situation est sécurisée.

Il est cependant essentiel que les politiques locaux se saisissent du dossier et fassent valoir l'intérêt de la filière auprès de la Commission. L'Union européenne a déjà reconnu les atouts de la canne à sucre pour vos territoires, il faut que vos représentants continuent de la défendre.

Personne ne peut imaginer que l'Europe sacrifie le sucre des DOM, tout comme personne ne peut imaginer qu'il n'y aura plus de Politique Agricole Commune.

Se faire peur est parfois un bon moyen d'attiser la réflexion, mais il n'y a aucune raison de se faire peur plus que de raison. L'Europe ne va pas vous faire disparaître, comme le laissent entendre certains, qui ne visent qu'à prendre du foncier sur la sole cannière.

EPANDAGE DE LISIER DE PORC



L'utilisation des effluents d'élevage présente de nombreux atouts, tant pour les éleveurs que les agriculteurs. La filière porcine a décidé de développer cette pratique pour répondre à divers enjeux :

- **Techniques** : un apport raisonné de ce fertilisant organique sur la culture de canne à sucre
- **Économiques** : l'épandage de lisier représente une économie d'engrais minéral importante pour les planteurs grâce à une approche raisonnée
- **Environnementaux** : l'utilisation des volumes de lisier disponible par secteur dans le respect de la réglementation en vigueur contribue au développement d'une agriculture durable sur notre île.

Le 6 octobre dernier, une démonstration était organisée par la Coopérative des Producteurs de Porcs de La Réunion et la Sucrerie de Bois-Rouge. Près de 80 personnes (planteurs, éleveurs et techniciens) s'étaient donné rendez-vous sur l'exploitation de M. Yannis Nellée. Celui-ci exploite depuis 15 ans 9 hectares à Saint-Gilles les Hauts. Depuis 3 ans, il fertilise ses cannes avec le lisier mis à disposition par Jean-Charles Morizur, éleveur de porcs dont l'exploitation n'est pas très éloignée. Ce partenariat a des avantages pour chacun d'eux. L'éleveur trouve là un moyen d'écouler le lisier produit par son exploitation. Pour le planteur, cet apport présente de nombreux avantages. D'un côté pratique, le lisier épandu juste après la coupe favorise la dégradation des pailles et produit un humus de qualité qui enrichit durablement la terre. D'un point de vue environnemental, cette fertilisation limite l'utilisation des engrais chimiques.



Enfin, d'un point de vue financier, ce fertilisant est un atout non négligeable. En effet, malgré une baisse de coût cette année et la reconduction de l'aide des industriels, les engrais restent chers. Le lisier est, lui, gratuitement mis à disposition par l'éleveur. Reste au planteur à se charger de l'épandage, qui peut être réalisé par un prestataire, ou par l'éleveur lui-même moyennant une contribution financière. L'économie est substantielle : environ 200€/hectare.

• Vous souhaitez vous aussi fertiliser vos cannes avec du lisier de porc ?

Vos techniciens Pôle Canne pourront vous mettre en relation avec des éleveurs référencés de votre secteur ou avec la CPPR.

Beaufonds	Contacts	06 92 61 09 02 06 92 87 52 63
Le Gol	Contacts	06 92 70 47 49 06 92 87 52 63
Casernes	Contact	06 92 87 52 63
Langevin	Contact	06 92 70 47 49
Bois-Rouge	Contact	06 92 66 88 27
Tamarins	Contact	06 92 86 48 93

• Composition moyenne du lisier de porc et équivalences engrais :

	N	P2O5	K2O
Teneur (kg/m ³)	3,4	2,3	3,4
Coefficient d'efficacité moyen	0,4	0,85	1
Valeur fertilisante moyenne (kg/m ³)	1,36	1,95	3,4

Le coefficient 0,4 signifie que seulement 40% de l'azote sera directement disponible pour la culture (idem pour les autres éléments).

• Aspects réglementaires

L'épandage des lisiers de porc est réglementé dans le cadre des Installations Classées (ICPE) et de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE).

Dans la pratique, des distances d'épandage sont à respecter : 100m des tiers (50m si utilisation d'un désodorisant), 35m des cours d'eau... L'éleveur assure le suivi et la traçabilité des pratiques en tenant à jour un cahier d'épandage et fournit aux planteurs des bordereaux de livraison.